

Peut-on être chrétien et franc-maçon ? Editions Salvator

Extraits du livre de Mgr Dominique Rey

I – Comment définir la franc-maçonnerie ?

« La franc-maçonnerie se définit elle-même comme une « société initiatique » et une « organisation philanthropique et de recherche philosophique », dont les membres se recrutent par cooptation. Elle se veut universelle (...). Elle se fixe comme but de « travailler à l'amélioration matérielle et morale, ainsi qu'au perfectionnement intellectuel et moral de l'humanité ». (p.5)

« La franc-maçonnerie est née en Grande-Bretagne au début du XVIIIème siècle. Par son rituel initiatique, elle entendait se rattacher à une tradition secrète qui remonterait à la construction du Temple de Salomon et à Hiram, que la Bible désigne comme l'architecte de ce Temple. Il existe une indéniable parenté entre les rites symboliques de la maçonnerie et ceux des sociétés initiatiques du passé (mystères antiques de la Grèce ou de l'Empire romain). » (p.6)

« La franc-maçonnerie anglo-saxonne confesse sa foi en Dieu, « Grand Architecte de l'univers ». Cependant les constitutions d'Anderson de 1723, texte de référence pour tous les francs-maçons, ne comportent pas la moindre référence à Dieu en Jésus-Christ, ne mentionnent jamais la Sainte-Trinité, le péché, le salut, la résurrection, la venue de l'Esprit-Saint...

Sur ce continent européen, en particulier dans les pays catholiques, les loges ont accueilli des déistes, des agnostiques et des athées. (p.6)

La franc-maçonnerie apparaît en France dès 1725 avec Montesquieu. Ses membres sont nobles, grands bourgeois, voire ecclésiastiques, gallicans, c'est-à-dire opposés à la prééminence de l'évêque de Rome. Les loges maçonniques ont été le creuset, dans l'esprit des « lumières » au XIXème siècle, de la laïcité. » (p.7)

II – La position de l'Église catholique

On objecte ici ou là que la franc-maçonnerie n'imposerait aucun "principe" (...) mais viserait plutôt à rassembler, au-delà des frontières des diverses religions et visions du monde, des hommes de bonne volonté, sur la base de valeurs humanistes compréhensibles et acceptables par tous. La franc-maçonnerie constituerait un élément de cohésion pour tous ceux qui croient en l'Architecte de l'univers et qui se sentent engagés à l'égard de ses orientations morales fondamentales qui sont définies, par exemple, dans le Décalogue ; elle n'éloignerait personne de sa religion mais constituerait au contraire une incitation à y adhérer davantage. (p.9) (...)

« Pourtant la déclaration romaine de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi est sans ambiguïté. Elle date du 26 novembre 1983. Elle a été signée par le Cardinal Ratzinger, préfet de cette Congrégation, et approuvée par le Pape Jean-Paul II. Elle dit ceci : « **Le jugement négatif de l'Église** sur les associations maçonniques demeure donc inchangé, parce que leurs principes ont toujours été considérés comme inconciliables avec la doctrine de l'Église, et l'inscription à ces associations reste interdite par l'Église. »

« Cette condamnation n'est pas nouvelle ! » (p.10) Mgr Rey énumère les écrits de neuf Papes qui ont condamné la franc-maçonnerie de 1738 à 1892, et il conclut :

« Le Siège Apostolique a toujours souligné le caractère inconciliable des principes de la franc-maçonnerie avec la foi catholique. La position de l'Église est donc constante depuis la naissance de la franc-maçonnerie. On ne peut être en même temps catholique et franc-maçon. » (p.11)

III – Sur quoi porte cette hostilité entre l'Église catholique et la franc-maçonnerie ?

Cette condamnation porte sur la « nature de ces associations ». (p.13) (...)

« La franc-maçonnerie reconnaît elle-même cette incompatibilité. J'en veux pour preuve ce que dit à ce sujet Paul Gourdeau, ancien Grand Maître du Grand Orient de France : « Ce qu'il est aujourd'hui important de comprendre, c'est que le combat qui se livre actuellement conditionne l'avenir, plus encore le devenir de la société. Il repose sur l'équilibre de deux cultures : l'une fondée sur l'Évangile, l'autre sur la tradition historique d'un humanisme républicain. Et ces deux cultures sont fondamentalement opposées : ou la vérité est révélée et intangible, provenant d'un Dieu à l'origine de toutes choses, ou bien la vérité trouve son fondement dans les constructions de l'Homme, toujours remises en question parce que perfectibles à l'infini. De cette bataille perpétuelle recommencée avec vigueur depuis quelque temps, Malraux disait hier que le XXIème siècle serait religieux ou ne serait pas. » (Humanisme n°193, oct.1990) » (p.15)

IV – Sur quoi porte la condamnation de l'Église catholique ?

« D'abord sur l'**ésotérisme**, c'est-à-dire le fait de transmettre la doctrine à un cercle restreint d'initiés. Le goût pour les doctrines secrètes a toujours été perçu comme inconciliable avec l'Évangile. Certes il est arrivé que l'Église persécutée soit contrainte de se cacher. (...) Cependant sa doctrine a toujours été publique. L'interprétation des Écritures n'a jamais fait l'objet d'une quelconque dissimulation. (p.17)

Dans l'Église catholique, il n'y a **pas d'enseignement secret**. La doctrine de la foi chrétienne est accessible à tous. (...)

Le christianisme est la Révélation de l'amour de Dieu manifesté en son Fils Jésus-Christ. Il ne voile pas. Au contraire, il dévoile « *le mystère qui était caché depuis toujours à toutes les générations, mais qui maintenant a été manifesté à ceux qu'il a sanctifiés. Car Dieu a bien voulu leur faire connaître en quoi consiste la gloire sans prix de ce mystère parmi toutes les nations : le Christ est parmi vous, lui, l'espérance de la gloire !* » (Col 1,26-27) D'où l'importance, pour le chrétien, du kérygme, c'est-à-dire de l'annonce explicite de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ pour le salut de toute l'humanité. D'où la foi en l'Église comme institution visible, c'est-à-dire « signe et instrument du salut » (*Lumen gentium I*). » (p.18-19)

La franc-maçonnerie est de type **gnostique** (la gnose est une hérésie déjà condamnée par saint Irénée au IIème siècle, et que l'on retrouve dans tous les ordres initiatiques). Elle prétend donner à ses adeptes une formation ésotérique, enseignement secret qui révélerait le sens caché de l'univers. Tous les rituels font miroiter aux yeux des initiés l'acquisition d'une soi-disant "Tradition primordiale", et d'une "lumière" qui, au mieux, est celle de l'intelligence humaine, mais en aucun cas celle de la Transfiguration en Christ". (p.19)

Le climat « **occulte** » comporte également pour les inscrits le risque de devenir les instruments de stratégies qu'ils ignorent. Le système symbolique mis en place par les francs-maçons engage profondément l'initié, puisqu'il est tenu au secret absolu. » (p.20)

V – Quelles sont les conséquences théologiques de cette opposition ?

« Le christianisme comporte un certain nombre de **dogmes** qui sont autant de « fenêtres » ouvertes par la lumière de la foi sur le Mystère de Dieu. (...) Ces affirmations constituent le Credo. (...) Un catholique ne peut renier ces vérités transmises et enseignées par l'Église sans renier sa foi, et donc son identité chrétienne. (p.21)

Le maçon soutient au contraire le primat et l'autonomie de la raison par rapport à toute vérité révélée. « Par conscience (Gewissen), on entend non plus la con-science (Mit-wissen), un savoir en rapport avec une science supérieure, mais l'autodétermination individuelle, indépendante des normes de ce qui, dans la situation donnée, est moral pour lui. Le concept de « norme » ou, pis encore, de loi morale, devient ainsi de lui-même une valeur négative. (...)» (Card. RATZINGER, *Les difficultés en matière de foi dans l'Europe d'aujourd'hui*, 1989) (p.22 ht)

Autre sujet de divergence : la théologie du **salut** et de la grâce.

Selon la « philosophie humaniste » prônée par la franc-maçonnerie, l'homme n'a pas besoin de salut. Il se perfectionne sans cesse par lui-même.

Pour accéder au salut, le chrétien compte d'abord sur la grâce miséricordieuse de Dieu qui éclaire son intelligence, soutient son agir, attise son désir... plus que sur ses propres ressources ou ses seules œuvres ! D'où l'importance de la prière et de la vie sacramentelle. Certes, le croyant doit mobiliser toutes ses facultés, toutes ses énergies et tout son talent pour faire advenir le bien, mais son engagement est toujours relatif à la puissance, à la bonté et à la sagesse que Dieu déploie dans le Christ par la médiation de l'Église. (p.22)

A contrario, le maçon compte essentiellement sur son pouvoir « autocréateur » et sur la force de solidarité de sa loge ! (p.23)

"La franc-maçonnerie est une philosophie humaniste consacrée à la recherche de la **vérité**, mais elle estime celle-ci inaccessible. Elle rejette tout dogme. Elle conduit au **relativisme**, au prétexte de la tolérance absolue (...). En raison de son relativisme religieux, les religions se retrouvent sur le même plan, comme autant de tentatives concurrentes pour exprimer la vérité sur Dieu qui, en soi, est inatteignable et insaisissable. Les diverses communautés religieuses auxquelles appartiennent les membres des loges sont de fait considérées comme secondaires par rapport à l'appartenance plus englobante et supra confessionnelle de la fraternité maçonnique.

L'engagement au sein de cette fraternité transforme la structure de l'acte de foi chrétien. Celui-ci n'est plus perçu comme une adhésion globale qui engage toute la personne pour le Christ, en suivant son enseignement. (p.23) [...]

« Sur le **plan éthique**, les différences sont également substantielles. Pour le franc-maçon, les règles morales sont appelées à évoluer sans cesse sous la pression de l'opinion publique et des progrès de la science. Aucune règle n'est intangible. La morale doit évoluer au gré du consensus des sociétés. Elle devient contingente".

En revanche, il appartient au chrétien de former sa conscience dans l'accueil d'une vérité qui transcende les cultures et les modes. Il se réfère à une morale naturelle et universelle. » (p.24) (Mgr REY renvoie ici au ch.53 de l'encyclique *Veritatis splendor* de saint Jean-Paul II).

VI – Influence de la franc-maçonnerie dans la société française

« Son influence sur les idées politiques a été déterminante dans l'histoire de la République française. Je pense bien sûr à la III^{ème} République. Son rôle fut indéniable dans l'émergence des libertés publiques. Mais dans un contexte très polémique, ses mots d'ordre anticléricaux et laïcistes, dirigés contre l'Église, s'insurgeaient contre l'autorité morale et doctrinale qu'elle représentait. Par l'entremise de cercles de pensée et de réseaux d'influence, certains projets de loi votés par le Parlement ont été préparés dans le silence des couvents maçonniques. » (p.29)

VII – Comment se situer par rapport à la franc-maçonnerie ?

« Le texte de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, publié à Rome en 1983, déclare sans ambiguïté que « les fidèles qui appartiennent aux associations maçonniques sont en état de péché grave et ne peuvent accéder à la sainte communion. »

Le dialogue n'est pas exclu, au contraire. Mais il doit assumer cette ligne de rupture, et exclut la double « filiation ». « L'appartenance à l'Église catholique et l'appartenance à la franc-maçonnerie s'excluent mutuellement... Le fait d'adhérer à la franc-maçonnerie met en cause les fondements de l'existence chrétienne » (Déclaration de l'Épiscopat allemand en 1980). Cette position s'inscrit dans un souci de cohérence entre la communion eucharistique et la communion de pensée. (p.33)

Pour un chrétien catholique, il n'est pas possible de vivre sa relation à Dieu selon une double modalité, ni d'entretenir deux sortes de relations symboliques avec Dieu. Un chrétien catholique ne peut pas, en même temps, participer à la pleine communion de la fraternité chrétienne, et d'autre part regarder son frère, à partir de la perspective maçonnique, comme un profane !

À l'intérieur des loges, « les actions rituelles présentent, dans les paroles et les signes, un caractère similaire à la liturgie sacramentelle. Elles donnent l'impression que, par ces actions symboliques, est accompli objectivement quelque chose qui transforme l'homme » (Déclaration de l'Épiscopat allemand). Il existe en effet une vraie liturgie maçonnique autour de rites bien codifiés et scrupuleusement observés. Le temple franc-maçon constitue un espace sacré, coupé du monde extérieur, où seul l'initié peut pénétrer. Les rituels contiennent une initiation symbolique de l'homme qui marque son être tout entier.

Ils se présentent donc en concurrence avec le sacrement chrétien. L'initiation maçonnique vise (...) à faire advenir une humanité nouvelle. (p.34) La ferme adhésion à la Vérité de Dieu révélée dans l'Église devient, pour le franc-maçon, une simple appartenance à une institution considérée comme une forme particulière d'expression spirituelle à côté d'autres formes d'expression possibles et valables par ailleurs. Un tel relativisme est inconséquent dans l'ordre de l'adhésion au Christ et à son Église. » (p.35)

(Sur les questions éthiques concernant la vie et la famille, Mgr Rey cite la déclaration du Cal Ratzinger pour la CDF du 21 nov. 2002 : *Note doctrinale concernant certaines questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique*).